



Bourses des collèges 2019/2020

publié le 02/09/2019

Votre enfant est en possession de documents concernant les bourses des collèges, prélèvement automatique, fonds social

Je vous prie de lire attentivement ces documents et de bien respecter les dates données.

Merci de votre coopération et de votre compréhension.

Le secrétariat



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.